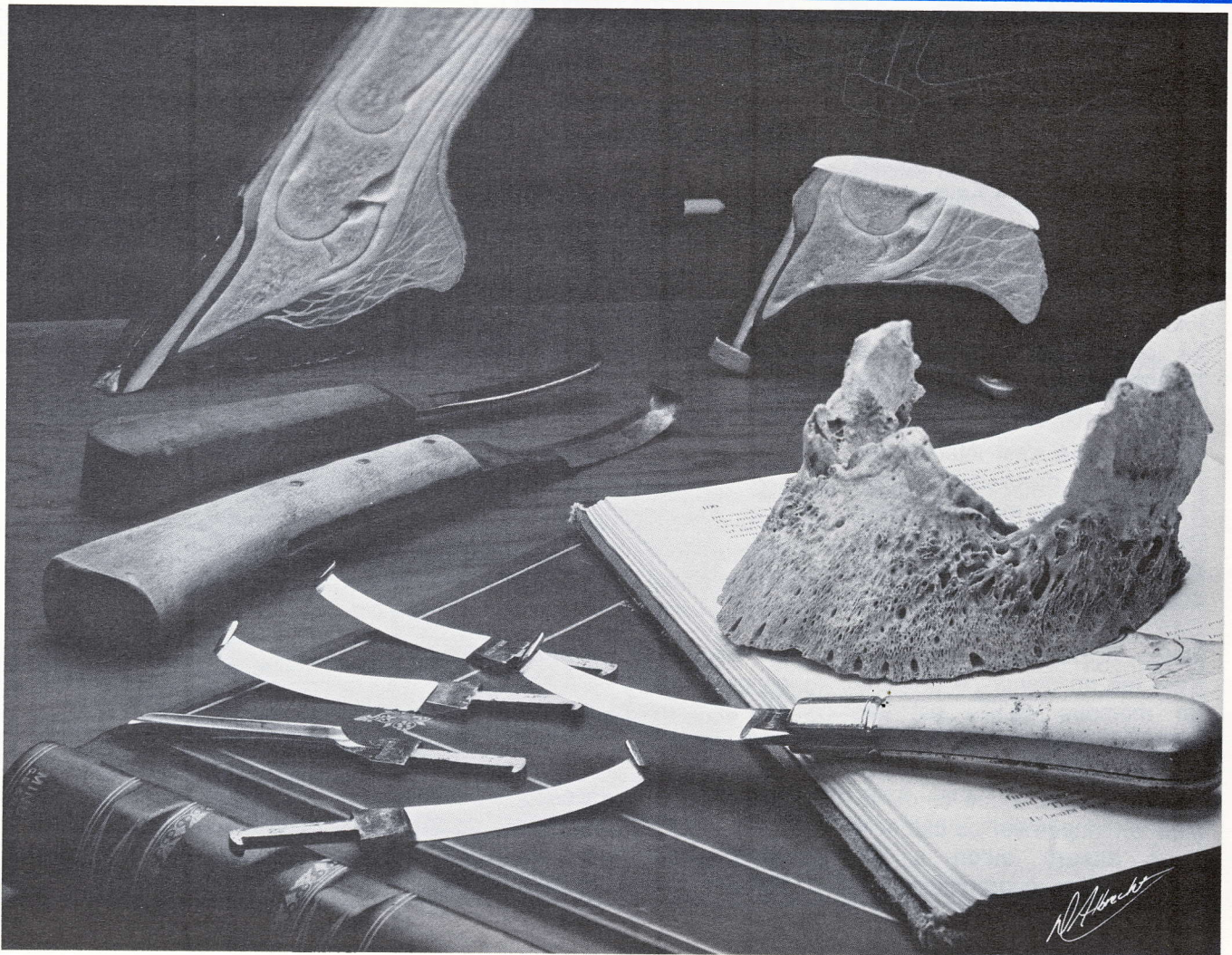


Le VÉTÉran

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU PATRIMOINE
VÉTÉRINAIRE QUÉBÉCOIS

VOL 4



☆ DÉVOILEMENT D'UNE PLAQUE DANS LA VILLE DE QUÉBEC

Le samedi 8 mai 1993 aura lieu le dévoilement de la plaque de bronze en souvenir du Dr Joseph-Alphonse Couture fondateur de l'École vétérinaire de Québec en 1885. La plaque sera apposée sur un édifice gouvernemental de la rue Desjardins juste devant le restaurant Le café de la Paix près de la rue Saint-Louis. La cérémonie aura lieu à 14h30 devant des invités et les vétérinaires qui voudront se joindre à nous.

MOT DU PRESIDENT

L'année 1992 a été témoin d'événements marquants pour notre société.

Le brunch-causerie annuel a connu un franc-succès. Nous étions une centaine, tous venus pour fraterniser bien-sûr, mais aussi pour entendre docteur Paul Genest qui s'est montré tout aussi à l'aise sur le chromosome Y humain que sur le *phénomène d'Arthus* ou encore la *dose léthale 50* il y a quarante ans.

Conférence goûtée que celle du docteur Genest. Les conjoints et tous ses vieux amis ont tenu à lui rendre un hommage de reconnaissance et à remercier madame Genest.

Notre société s'est intensément impliquée dans un projet d'envergure: la mise en valeur de la Grosse Ile, porte d'entrée de l'immigration en Amérique, sous la gouverne de Parcs Canada. La Société de conservation du patrimoine vétérinaire s'est fait un devoir de préparer un mémoire qu'elle est allé défendre, par la voie de son président. On a fait valoir la part historique qu'a jouée la médecine vétérinaire sur ce site et je vous assure qu'on a été entendu. La quarantaine ani-

male qui a succédé à la quarantaine humaine et les recherches sur le contrôle des maladies animales exotiques constituent des éléments forts qui ont milité en faveur d'une reconnaissance de la médecine vétérinaire.

Nous avons eu aussi comme objectif cette année de souligner l'oeuvre du docteur Joseph-Alphonse Couture M.V., fondateur de l'École de médecine vétérinaire de Québec en 1885.

Une plaque de bronze sera fondue sous peu et sera éventuellement apposée sur le site de l'école Vétérinaire dans le vieux Québec. Nous opterons pour reporter au 8 mai 1993 le dévoilement de cette plaque commémorative. Nous sommes fiers que toutes les étapes aient été franchies avec succès, l'oeuvre et la personnalité du docteur Couture ont été jugées dignes d'être rappelées en souvenir.

En mai 1993, le Palais des congrès de Montréal fêtera son 10e anniversaire. A cette occasion, une murale relatant les 108 événements majeurs qui s'y sont déroulés sera dévoilée. Le XXIII Congrès Mondial des vétérinaires tenu en 1987 figurera sur la murale. Notre

société se réjouit d'avoir été invitée à s'associer à l'événement.

Sous peu nous nous pencherons sur une meilleure mise en valeur des vitrines du rez-de-chaussée de notre faculté. A la demande du doyen, nous allons repenser le contenu et lui assurer une esthétique plus attrayante. Il est possible que nous évoquions comme thème: le 45e anniversaire de notre installation en terre maskoutaine. Souhaitons que nos membres nous soufflent leurs meilleurs conseils.

Nous vous donnons rendez-vous à notre brunch-causerie annuel qui aura lieu le dimanche 2 mai 1993.

Clément Trudeau, M.V.

Le VÉTÉran est produit par la Société de Conservation du Patrimoine Vétérinaire Québécois.

3 200 Sicotte C.P. 5 000
St-Hyacinthe, Qué. J2S 7C6

Rédaction: Michel Pepin M.V.
Impression: Imprimerie Laroche
Tirage: 500 exemplaires.



Prescription Diet^{MD}

Spécialistes de la recherche et de l'innovation en matière de nutrition.

Pour la première fois de son histoire, le Prix Victor, remis au vétérinaire de l'année, résultait d'un vote de popularité réalisé auprès de l'ensemble des vétérinaires québécois.

Avec un important taux de participation de près de 25% soit 350 répondants, 1992 confirmait ainsi la notoriété de ce prix de plus en plus convoité.

C'est dans ce nouveau contexte que docteure Sylvie Lussier fut la récipiendaire, l'automne dernier, du Victor 92. Elle s'est méritée cet honneur principalement pour son excellent travail comme animatrice, depuis quatre ans, de la très populaire émission de télévision Bêtes pas bêtes + diffusée à l'antenne de Radio-Canada tous les lundis à 16h30. Chaque semaine, près d'un quart de million de téléspectateurs suivent avec fidélité cette émission où docteure Lussier projette de notre profession une image jeune, dynamique et professionnelle.

Docteure Lussier s'est aussi méritée de nombreux votes en raison de son implication active au sein de la profession, notamment à titre de trésorière de l'Académie de médecine vétérinaire du Québec de 1986 à 1992. En plus de recevoir le Victor, docteure Lussier aura connu une année 1992 des plus heureuse en



étant choisie comme porte-parole de la Semaine de la vie animale et en publiant le livre 101 questions sur votre chat aux Editions Michel Quintin.

Au cours de cette même année, docteure Lussier est aussi devenue la co-fondatrice des Productions Ani-Mots.

Docteure Lussier, diplômée de la Faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe en 1980, a réalisé un internat en médecine des petits animaux à la fin de ses études avant de pratiquer pendant une dizaine d'années dans différents hôpitaux vétérinaires.

Docteure Lussier habite présentement la ville de Laprairie où elle s'occupe, avec son mari Gérard St-Aubin, de sa petite famille de trois enfants.

VICTOR 92

Fièvre de s'associer à cette équipe dynamique,

SANOFI SANTÉ ANIMALE, CANADA, INC.

vous souhaite le plus grand des succès.



LES MEDECINS VETERINAIRES A LA VILLE DE MONTREAL

Les concentrations de population dans les grandes villes ont toujours fait surgir des problèmes de santé et pour protéger les citoyens, des mesures de contrôle ont été mises en place tout au long de l'humanité.

On pourrait écrire l'histoire du monde incidemment celle des grandes villes, en relatant les nombreuses épidémies qui y sont survenues.

En l'an 164 A.D., nous trouvons dans l'histoire romaine, la mention de l'avis suivant: les *tetini* officiels ont infligé une pénalité aux bouchers détaillants pour avoir vendu à la population, de la viande qui n'avait pas été préalablement inspectée par le fonctionnaire chargé de cette inspection.

Depuis le temps des rabbins et des romains, nous avons évidemment beaucoup amélioré nos méthodes d'inspection. De tous temps, l'homme a fait une relation entre sa santé et les aliments qu'il consommait. Cette inquiétude s'est traduite par des contrôles. C'est ce qui s'est fait dans toutes les grandes villes du monde et c'est ce qui s'est fait à Montréal.

En 1707, dans une ordonnance à Québec, relative au contrôle de la vente des viandes, on note que les pionniers inspecteurs des viandes étaient des juges, des seigneurs, des curés et des officiers militaires. En 1775, la surveillance générale était assurée dans les marchés publics à Québec et Montréal.

Dès 1796, l'application des lois élémentaires d'hygiène publique relevait directement des autorités municipales sous différentes appellations: commission échevinale, commissions de Police et de Santé, etc. Le tout semble avoir

été sous le contrôle de l'armée anglaise, car Montréal n'obtiendra une chartre qu'en 1832. Auparavant, dit-on, l'administration relevait du *Bureau colonial*.

Ce n'est qu'en 1876 qu'un Bureau de santé est créé et on signale qu'en 1908 l'Inspection des aliments relevait de l'Inspection sanitaire.

Cependant, en 1906, le système fédéral d'inspection des viandes vient d'être instauré. Il est économiquement et politiquement impensable d'y faire passer toutes les viandes destinées à la consommation par les gens de la ville, d'autant plus qu'à l'époque, quantité de citoyens gardaient encore des animaux chez eux et qu'ils étaient approvisionnés par les fermiers des environs.

Les autorités de la ville organisent un système d'inspection des viandes. Il aura plusieurs abattoirs privés, lesquels seront remplacés en 1925 par un abattoir municipal. De plus, les carcasses venant de la campagne seront inspectées dans les locaux prévus à cette fin (exemple: Marché Maisonneuve), et les viandes en coupes seront inspectées dans les salles des marchés publics.

Concurremment, s'organise l'inspection des fermes laitières. La tuberculose fait des ravages, comme dans la Province d'ailleurs et l'on se donnera des moyens de prévention. Les producteurs de lait devront détenir un permis et pour ce faire, leurs troupeaux devront être tuberculinisés.

Nous sommes maintenant en 1912 et un médecin-vétérinaire est nommé en charge de l'Inspection du lait et des viandes. Le gouvernement fédéral offre son aide aux municipalités, à condition

que les troupeaux laitiers soient soumis à la tuberculisation, que certaines normes de salubrité soient imposées sur les fermes et que des inspecteurs soient nommés et payés par la Ville pour contrôler les dites fermes laitières. L'offre est acceptée et Montréal embauche.

Il ne semble pas que tous ces inspecteurs aient été des médecins-vétérinaires, du moins au début. Cependant, m'a raconté un vieux confrère depuis longtemps décédé: Il se faisait à cette époque de l'exportation de produits laitiers vers les Etats-Unis et les autorités américaines ont imposé la présence des médecins-vétérinaires sur les fermes.

En 1914, docteur A.J.G. Hood, médecin-vétérinaire, est nommé Surintendant de l'Inspection des aliments par la Ville de Montréal. C'est lui qui jettera les bases d'un système organisé d'inspection des aliments. Les médecins-vétérinaires y oeuvreront principalement dans l'inspection des fermes laitières, des viandes et contrôleront les maladies transmissibles par les animaux.

Durant toutes ces années, la pasteurisation obligatoire du lait, telle que demandée par le Service de santé est rejeté par le Conseil municipal (juillet 1925). Des intérêts particuliers font entrave à cette initiative. Cependant, le Conseil reconnaît la nécessité d'avoir davantage d'inspecteurs. Cinq seront nommés pour l'inspection des fermes et cinq autres pour surveiller la vente du lait. Les usines ne sont pas contrôlées.

En 1927, une importante épidémie de fièvre Typhoïde sévit à Montréal. Il y aura 523 décès. Là, les choses vont changer. Cinq-cent-vingt-trois décès, ça

Hommage de Schering

SCHERING CANADA INC.
3535 Trans-Canada, Pointe Claire (Québec) H9R 1B4

suffit. L'enquête désignera le lait comme le principal véhicule de cette épidémie. Les discussions s'amorcent mais la crise économique de 1929 retarde la décision. Ce seront les années du *secours direct*.

En 1939, c'est la grande ré-organisation de la Division de l'Inspection des aliments:

- 10 médecins-vétérinaires dirigés par un chef de groupe contrôleront les fermes laitières. Des efforts importants seront faits pour contrôler la mammité bovine;

- 10 autres, également dirigés par un chef de groupe, s'occuperont de l'inspection des viandes et des maladies transmissibles;

- un laboratoire très bien équipé ainsi qu'un nombre important d'inspecteurs les appuieront.

Dans les années qui suivent, Montréal embauche plusieurs médecins-vétérinaires. Au fédéral, c'est la période du *go or resign*. La Ville récupère plusieurs de ces confrères démissionnaires, lesquels viendront terminer leur carrière au Service de santé.

C'est la situation que je trouve à mon arrivée dans la Division en 1952.

Les services rendus à la population sont efficaces, mais totalement financés par la Ville de Montréal. Or, à mesure que se développent les banlieues, leurs habitants bénéficient gratuitement de ces services, lesquels deviennent de plus en plus dispendieux. Montréal demande la participation financière de ces municipalités qui, pour la plupart, refusent. La cause est alors portée devant le Parlement de la Province et après plusieurs années de discussions. La législature impose aux 29 municipalités de l'île, la Communauté Urbaine de Montréal. Tous les médecins-vétérinaires de la Division, sauf trois, qui demeureront au service de la Ville, seront transférés à la C.U.M.

D'autres services, comme le transport

en commun, l'assainissement de l'air, la police municipale, etc., seront également transférés à la C.U.M.. En un mot, tout le service de nature régionale doit être payé par les gens de la région. Nous sommes en 1972.

Durant ces mêmes années, le système d'inspection des viandes du gouvernement fédéral prend de plus en plus d'expansion. Le ministère de l'Agriculture du Québec s'en mêle et développe considérablement. Petit à petit, l'application des règlements de la C.U.M. sur les produits laitiers finira par créer à ce niveau, presque une province dans la province, un état dans l'état, créant ainsi des difficultés au libre commerce. Par exemple, le lait provenant des services de la C.U.M. peut être vendu à Sorel, mais celui de Sorel ne peut pas l'être dans le territoire de la C.U.M.

Quelques années auparavant le gouvernement s'est emparé des champs traditionnels de taxation des municipalités. L'éternel pendule de la centralisation et de la décentralisation. Les villes s'objectent: C'est avec cet argent que nous payons nos systèmes d'inspection, par exemple. Le gouvernement s'engage alors à rembourser ces dépenses sur présentation des factures. Et au début, ça fonctionne, la C.U.M. obtient le remboursement intégral de ses dépenses encourues dans l'inspection des aliments.

Notre budget est confié au Ministre de l'Agriculture. Ce dernier commence par poser des questions, par suggérer des changements et finit par imposer des normes.

S'engagent alors des discussions entre la C.U.M. et le Ministère de l'Agriculture. Mal amorcées, ces rencontres deviendront rapidement un affrontement d'où la C.U.M. ne peut que ressortir perdante. Les discussions se termineront normalement.

Les municipalités, tout aussi bien que la C.U.M. ne sont que des créatures de la Province. Leurs pouvoirs, elles les tien-

nent de la législature provinciale.

En 1984, le gouvernement provincial tranche, en retirant à la C.U.M. la juridiction qu'il lui avait consentie dans les secteurs primaires et secondaires de l'inspection des aliments.

C'était la fin, en grande partie, des activités vétérinaires dans ce service. La C.U.M. ne pouvant plus agir dans les secteurs d'activités réservés aux médecins-vétérinaires, prit la décision de les remercier. Des compensations furent versées par la C.U.M. mais plusieurs carrières furent malheureusement écourtées et le tout laissa un goût amer.

Ne sont demeurés dans le Service, que quelques médecins-vétérinaires pour y assurer les connaissances et l'expertise nécessaire dans l'inspection des aliments au niveau tertiaire et pour l'encadrement des inspecteurs qui y oeuvrent.

Le Directeur actuel du Service est docteur Jean Troalen (Mont 67).

Léon Lanoix (Mont.52)

N'oubliez pas votre renouvellement pour 1993;

la Société de Conservation du patrimoine vétérinaire québécois à besoin de vous pour survivre et pour accomplir de nouveaux projets!

DÉVOILEMENT D'UNE PLAQUE DANS LA VILLE DE QUÉBEC

Samedi le 8 mai, on compte sur vous!

MOT DU SECRÉTAIRE-TRESORIER

Le nombre de nos membres a atteint 82 l'an dernier; nos anciens ont été fidèles, de nouveaux se sont ajoutés depuis mai dernier. Notre objectif est toujours de recruter pour 1993 10% et plus de nos diplômés... Nous avons perdu un membre dévoué des toutes premières heures, docteur Joachim Hébert de Beloeil.

Nos finances sont en bonne santé, nous avons, dans le compte sans opération, 2 958,39 (ce compte rapporte des intérêts), et dans le compte avec opérations 464,67\$ pour un total de 3 443,06 à la caisse populaire Dessales.

Nous prévoyons à court terme des dépenses d'environ 1 000,00\$ pour la plaque de bronze et de 900,00 pour la publication du VETéran.

Nous remercions nos annonceurs, leur appui a été constant depuis les débuts du VETéran.

Merci à ceux et celles qui nous ont fait don de pièces patrimoniales.

Olivier Garon, M.V.

Un médecin vétérinaire aîné dispense des conseils qu'il estime judicieux pour un jeune diplômé vétérinaire

Dr Roland Filion,

"(...) Bonne, heureuse et fructueuse année. Si je puis vous aider dans l'amélioration de votre position, je le ferai volontiers. J'ai des amis.

Je me retire pour toujours de la politique. Je veux vivre en paix. La politique nous rend pauvre et provoque des rancunes. N'en faites jamais, croyez-moi, quand bien même il vous viendrait à l'idée d'en faire. J'ai connu des ministres dans le passé qui ont regretté de s'être lancé dans la politique.

Venez me voir quand vous voudrez dans le Nord."

Bien à vous.

Dr Louis-Marie Grignon, M.V.

Février 1941

Vétérinaire anglophone soucieux d'être compris par des personnes parlant la langue de Molière!

"The whom it may concern:

2 juin 1963

Ceci certifie que les deux animal dans cette boite, qui sont envoyer a M. Guibert, a Bouille St. Paul, deux xevres, France sont absolument en bonne sante, et il on reciet deux vaccinations de feline distemper vaccine de Pitman-Moore et une rabies vaccine modified live virus de Pitman-Moore Feb. 4, 1963. Il en ete dans notre cabane pour plus de six mois une cabane qu na jamais des autre animal aven des maladie qui sont dangereuse pour un plus de deux anne, il N'y a Jamais eu avcune maladie de rabis aux environ de trois cent kilometres decetteville.

C'est animal non pas de valevre commercial et sont envoie a M.R. Guibert absolument gratis.

P.S. Instruction pour le manger: Tene de L'eau dans la vesel a toux temps

Donnez une boite de la viande pour les chiens tousles jours."

Dr B Watson

Animal Clinic Calgary, Alberta

Ayerst*

Les LABORATOIRES AYERST rendent
hommage aux pionniers de la
médecine vétérinaire au Québec.

NOTRE PETIT CHEVAL CANADIEN

Il y a trente ans nos chevaux étaient sains, exempts de tares et bon sous tous les rapports. Le petit cheval canadien valait autrement que ce que nous avons maintenant. Il était de petite taille, c'était son seul défaut, si l'on peut appeler cela un défaut.

La tête carrée, la mâchoire inférieure large (je retrouve ce trait chez les chevaux bretons et normands), l'oreille petite, les reins courts et doubles, la poitrine et la croupe larges, l'épaule et la hanche musculueuses et les jambes fortes, les jointures grandes, le pied solide, une crinière et une queue comme on en voit plus, tant elles étaient longues et touffues, tel était le petit cheval canadien sous le rapport de la conformation. Il avait tout ce qu'il faut pour assurer une santé robuste et beaucoup de force musculaire.

Aussi j'ose dire que le petit cheval canadien pouvait traîner de plus lourdes charges que des chevaux bien plus pesants que lui.

Ce qu'il y avait de force et d'énergie dans ce petit cheval est incroyable. Qui n'a pas vu arriver en ville dans les mauvais chemins du printemps un habitant avec un voyage de bois d'une demi-corde traîné sur la terre par un cheval gros comme un poing?

On pouvait voyager toute une semaine à 20 lieues par jour avec un petit cheval canadien. On lui laissait prendre son petit train de deux lieues à l'heure et dans 10 heures on avait franchi les 20 lieues sans presque le faire manger. Le lendemain matin, il était frais et prêt à répéter la course et le surlendemain encore; et encore le jour suivant.

Toujours gras, toujours gai; avec une botte de foin et 5 ou 6 livres d'avoine on le nourrissait aussi bien que nos chevaux d'aujourd'hui avec le double de cette ration.

Rien n'égalera jamais le petit cheval canadien pour voyager en hiver. Avec lui on n'avait pas besoin de craindre les rencontres dans les mauvais chemins. Il savait se tirer d'affaire merveilleusement dans les plus gros bancs de neige. Tranquillement il s'y engageait et les franchissait sans sauts, sans secousses, en nageant pour ainsi dire, et atteignait le chemin dur sans être essouffé.

Il trottait dru notre petit cheval. Dans ce temps-là le cheval qui trottait en 3 minutes était considéré extraordinaire. Eh bien avec un peu d'entraînement la plus grande nombre de nos chevaux pouvaient atteindre ce degré de vitesse.

Le fait est que c'est ici, dans le Bas-Canada, que les courses au trot ont été d'abord les plus rapides. Les Etats-Unis n'avaient pas encore rien de renommé quand en 1858 ou 59 nous avons L'Oiseau rouge de monsieur Gratton de St-Eustache qui a trotté un mille en 2,45. J'ai vu de mes yeux, un 1886, le cheval de M. Desjardins trotter 1/2 mille en 1,10.

Quelle vigueur, quelle force de résistance, ils déployaient ces petits chevaux dans la course! On pouvait les faire trotter toute la journée. L'Oiseau rouge fut vendu à un Américain pour la somme exorbitante alors de 2 000 piastres. J'ai parlé dans un autre article de Pilot, un autre petit cheval canadien vendu à un américain pour une bagatelle et qui a été un des chevaux les plus célèbres des Etats-Unis pour la reproduction des chevaux trotteurs.

Pour la selle le petit cheval canadien était très utile. Un de mes vieux amis qui a toujours été un grand amateur de chevaux de selles et qui a bien connu le cheval canadien, m'a bien souvent dit qu'il le préférerait de beaucoup à tout autre, excepté bien entendu celui qui a du sang anglais.

Facile à dresser, à la main et à la jambe, léger en mains, galopant très raccourci, sûr en n'importe quelle route ou quel chemin, le cheval canadien était vraiment précieux comme cheval de monture.

Il était trop bon notre petit cheval, on nous l'a enlevé. Les américains nous ont acheté à vils prix nos meilleurs juments et nos meilleurs étalons. Les prix étaient bas dans ce temps-là, 80, 100 piastres pour un cheval c'était très joli. Aussi quand les étrangers nous offraient 150 piastres pour une bonne jument, nous croyions faire une très bonne affaire en la vendant.

Pendant 20 ans nous avons ainsi vendu, ou plutôt donné, ce que nous avons de meilleur, et un bon jour on s'est aperçu que notre petit cheval avait disparu. Il nous restait bien encore quelques juments de rebus, tarées, celles dont les américains n'avaient pas voulu (c'était toujours assez bon pour élever, disait-on) et l'on se mit à élever avec des clydes, de mauvais perchérons, des suffolks tous trop gros pour nos juments et l'on eut des chevaux... les chevaux que l'on a maintenant, des ficelles, des décousus, des tarés.

Joseph Alphonse Couture M.V.

Extrait du Journal d'agriculture illustré

Mars 1891



CDMV inc.

2999, Boulevard Choquette, C.P. 608
Saint-Hyacinthe, Québec, CANADA, J2S 7C2

Il y a 35 ans...

UN VÉTÉRINAIRE D'OKA AIDE

LE DOCTEUR

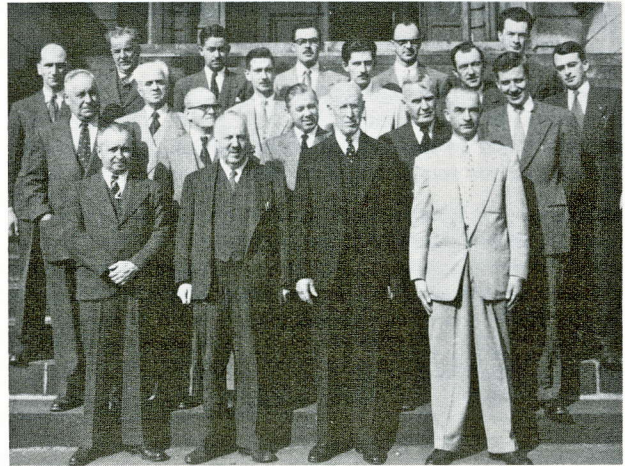
ALBERT SCHWEITZER

Le docteur Albert Schweitzer, pasteur, théologien, médecin français et récipiendaire du prix Nobel de la Paix en 1952, a fondé un hôpital à Lambaréné, au Gabon, en Afrique. Un des problèmes majeurs auxquels il doit faire face, en 1955, est la pénurie de lait frais pour les enfants.

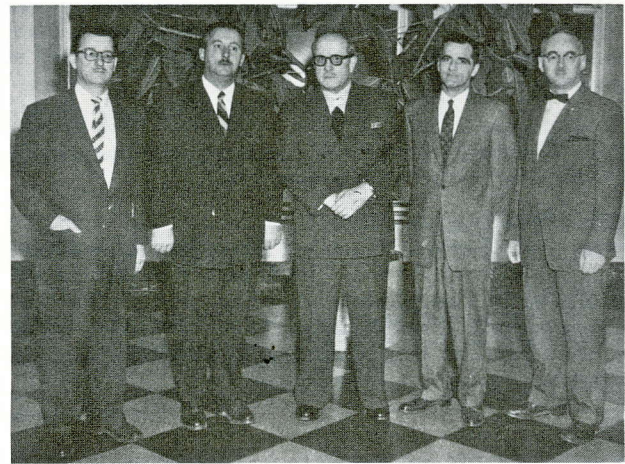
Ayant eu de ces difficultés, un éditeur de Cincinnati, Fred Knoop, organise, la même année, un fonds d'aide pour payer l'envoi de chèvres en Afrique. Il s'associe alors avec le docteur Byron (Oka 44) qui travaille au Zoo de Cincinnati. Ensemble et avec l'aide de nombreux autres donateurs, ils réussissent à amasser 20 000\$ pour payer le voyage de 15 chèvres nubiennes: 12 femelles et trois mâles. Les chèvres choisies en raison de leur rusticité supérieure à celle des vaches et la race nubienne, en particulier, pour ses longues oreilles qui lui permettent de chasser les moustiques, notamment la dangereuse mouche tsé-tsé.

Le docteur Bernard doit veiller à la bonne santé des chèvres au cours du voyage et, par la suite, enseigner au docteur Schweitzer comment en prendre soin. Le départ a lieu le 30 mars 1957 à bord d'un navire marchand de 6 tonnes. Arrivé près de Dakar, le docteur Bernard se rend compte qu'il reste encore, à sa grande surprise, près de 200 kilomètres à parcourir sur terre. Heureusement, grâce aux nombreux amis que le docteur Schweitzer possède, il rencontre un agent français, Henri Rataboul, qui lui fait faire le trajet dans son camion, dans des conditions parfois difficiles à cause de la saison des pluies.

Il est enfin accueilli par le docteur Schweitzer qui lui manifeste sa joie et son enthousiasme en lui posant mille questions. Le docteur Bernard restera à l'hôpital de Lambaréné pendant un mois, absolument renversé par le dynamisme de cet homme de 83 ans qui, de 6h30 jusqu'à 18 heures, dirige un hôpital de 500 patients.



Médecins vétérinaires de la division de l'inspection des aliments pour la ville de Montréal en 1951.



Le conseil de l'Ecole en 1958.

De gauche à droite:

Drs J. St-Georges, E. Jacques, G. Labelle, L. Cournoyer et J. Nadeau